



PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2019

1ère session ordinaire de 2019

25 à 26 d'aprilu

25 et 26 avril

2019/O1/041

Question déposée par Mattea CASALTA au nom du groupe Partitu di a Nazione Corsa

Objet : *Développement sociétal*

Monsieur le Président de l'Office Foncier de la Corse,

Entre 2010 et 2015, notre croissance démographique était en hausse de 1,1 % par an, induisant, de fait, 5 000 logements de plus par an soit une hausse annuelle de 2,2%. La tendance actuelle n'est pas à la baisse, loin de là.

Plus d'un tiers du parc immobilier insulaire est composé de résidences secondaires. Sur le continent, cette proportion est inférieure à un dixième du parc immobilier.

Nous devons trouver des solutions pour un développement harmonieux tant du point de vue urbanistique, économique que social pour notre pays et surtout pour lutter contre des appétits spéculatifs toujours plus aiguisés.

L'Office Foncier de la Corse que vous présidez a pour mission d'aider les collectivités locales à établir un équilibre social d'accès au logement et incite donc à l'augmentation du parc de logements sociaux soit par la construction nouvelle, soit par la réhabilitation de bâtiments anciens.

Pour autant, certaines zones, réservées exclusivement aux promoteurs privés ne permettent pas l'établissement d'une mixité sociale souhaitable et dont les bienfaits ne sont plus à démontrer.

Le résultat, nous le connaissons. Chaque quartier des villes devient, peu à peu, l'exclusivité d'une classe sociale bien définie. Tant et si bien que certains habitants d'une ville ne connaîtront, à terme, qu'un seul quartier, une sorte de ville dans la ville.

Il n'est pas possible d'imaginer un tel avenir.

L'idéal pour un mieux vivre ensemble serait de faire en sorte que les différentes catégories sociales se confondent et apprennent à se connaître. Ainsi, il conviendrait d'éviter le repli sur soi de certaines catégories de personnes caractérisées par une classe sociale ou une communauté.

Les jeunes corses, ne pouvant plus accéder à la propriété dans certaines zones vu le contexte socio-économique : flambée des prix de l'immobilier, cherté de la vie insulaire, difficulté d'accès aux emplois les mieux rémunérés..., se retrouveront de fait dans l'une de ces cases.

Ainsi, Monsieur le Président, quels sont ou seraient les outils pour les maires afin qu'ils puissent mettre en œuvre une réelle politique sociétale visant à éviter la ghettoïsation de nos villes ?

La sombre perspective d'avenir promise à nos jeunes peut-elle encore être évitée ?

Je vous remercie.